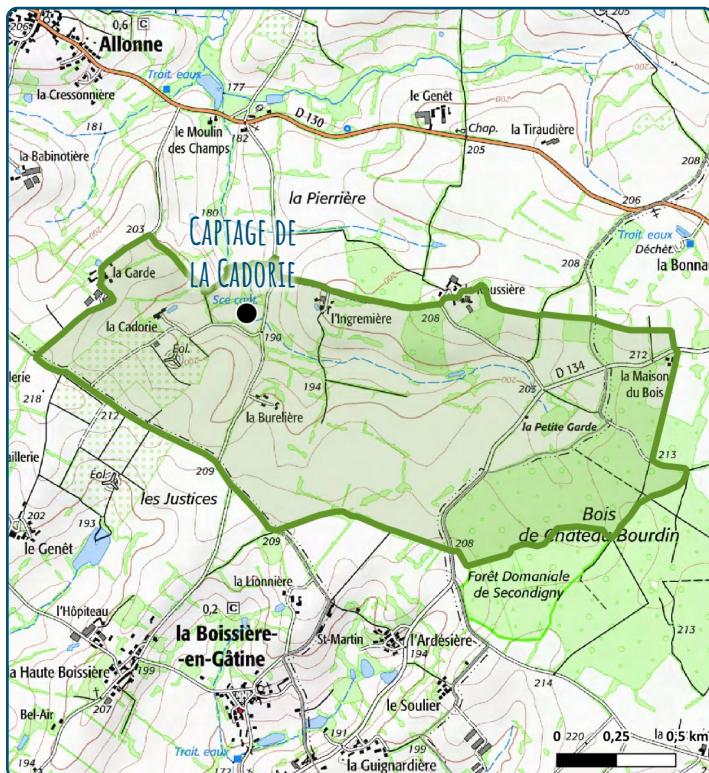


► LE PROGRAMME RE-SOURCES RÉGIONAL ET LE CONTRAT LOCAL 2025-2027

Le programme Re-Sources concerne l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, avec un enjeu fondamental : assurer durablement la production d'eau potable pour les habitants de la Région. Ce programme vise ainsi la reconquête de la ressource pour une eau naturellement potable et des changements de pratiques durables impliquant l'ensemble des acteurs du territoire. La mise en place de cette démarche est centrée sur les captages stratégiques classés prioritaires.

Le captage de la Cadorie faisant partie de ces ressources stratégiques, le SECO pilote sur ce territoire la démarche Re-Sources via un contrat territorial actuellement défini pour la période 2025-2027.

► L'AIRE D'ALIMENTATION DU CAPTAGE DE CADORIE



► LE FONCTIONNEMENT HYDROGÉOLOGIQUE

Le captage de la Cadorie, créé vers 1900, est implanté au niveau d'une zone de sources.

Les périmètres de protection tels que définis actuellement se portent principalement sur un cours d'eau s'écoulant en direction du captage puis bifurquant pour donner naissance au ruisseau du Chaseau qui rejoint le Thouet à 4 km au Nord.

Considérant les problématiques de qualité observées sur l'eau du captage (forte présence de N,N-diméthylsulfamide—voir au verso) une réflexion est engagée avec un hydrogéologue agréé pour étudier une origine complémentaire de l'eau, potentiellement par la nappe du Lias.



Superficie du territoire : 220 ha



SAU : 180 ha



13 exploitations concernées



Grandes cultures et Polyculture-élevage



Collectivité porteuse du Contrat territorial : SECO



Ressource : Source de la Cadorie



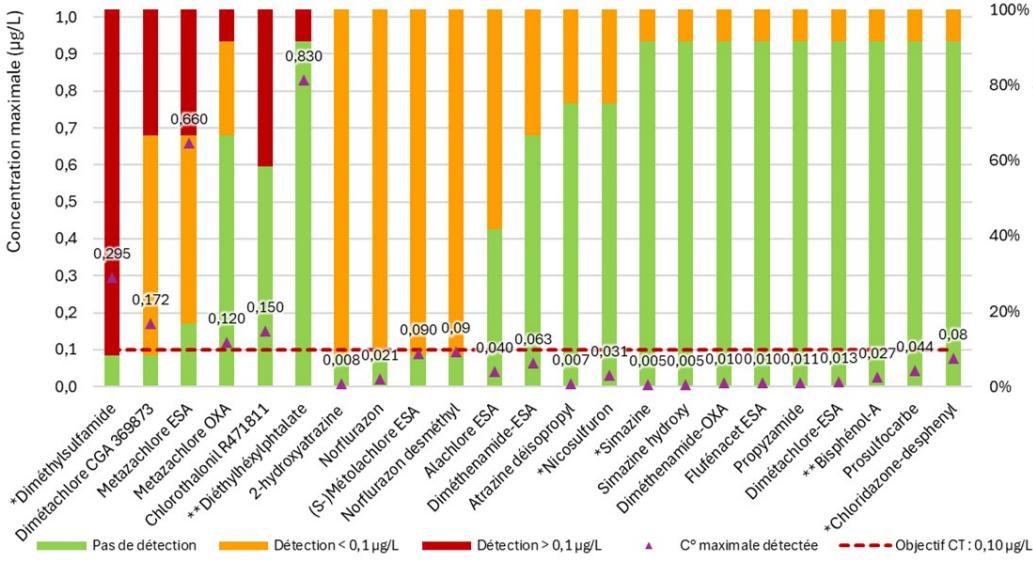
Quantité d'eau captée : 300 000 m³/an



Alimentation de 5 000 habitants

QUALITÉ DES EAUX BRUTES DU CAPTAGE DE LA CADORIE

► SUIVI DES CONCENTRATIONS EN MICROPOLLUANTS



* Limite max. fixé à 0,1 µg/l

** Micropolluant à usage non spécifique agricole

L'objectif du programme Re-Sources en matière de détection des pesticides est fixé à 0,1 µg/l par molécule et correspond à la norme de distribution de l'eau potable.

Les détections de molécules phytosanitaires sont récurrentes et elles sont illustrées par les couleurs orange et rouge sur le graphique ci-contre.

Exemple : sur 12 prélèvements annuels, le diméthachlore CGA a été détecté 4 fois dans une valeur supérieure à 0,1 µg/l et 7 fois dans une valeur inférieure à 0,1 µg/l. Sur la campagne de prélèvement, le pic est enregistré à 0,172 µg/l.

Concentration maximale, par molécule, et pourcentage de détection—Cadorie —Année 2025

La faible profondeur de la source la rend vulnérable aux risques de pollution par les pesticides : en 2025, ce sont au total 23 molécules différentes qui ont été détectées. Pour certaines, l'usage n'est plus autorisé. Notons la présence des métabolites suivants : N,N diméthylsulfamide (lié au passé arboricole du territoire), diméthachlore CGA et ESA, métazachlore ESA et OXA et diméthénamide ESA. Dans une moindre mesure et moins régulièrement, d'autres molécules sont détectées telles que des métabolites de l'atrazine ou la simazine.

Dans quels produits commercialisés retrouve-t-on ces molécules ???

- **Diméthachlore** : herbicide chanvre et crucifères oléagineuses : Axter, Colzor Trio, Teraxls, Terox, Triur.
- **MétaZachlore** : herbicide colzas. En fin d'année 2024 et début d'année 2025, le métazachlore ESA a été particulièrement présent dans l'eau brute, jusqu'à une concentration maximale de 0,66 µg/L en Janvier 2025 ! Le métazachlore entre dans la composition de Métastark 50, Kolavis, Cleravis, Abydos, Sultan, Rapsan Express, Novall, Brother 500, Cleranda, Kolanda, Anitop, Alabama...
- **Nicosulfuron** : herbicide maïs : Milagro Duo, Verde Nicosulfuron, Milagro 240, Osman, Arigo...
- **Diméthénamide-P** : herbicide colzas (souvent associé au métazachlore), maïs, sorgho, tournesol (souvent associé à la pendiméthiline). Le diméthénamide-P entre dans la composition des produits tels que : Catamax, Springbok pimp, Butisan Gold Pimp, Novall Gold, Blanco, Anitop, Scorpius Ew, Dakota-P, Dahut, Isard...

Pour répondre aux normes de potabilité, spécifiquement pour le DMS, un traitement sous forme de chloration de l'eau brute à la Cadorie a été installé en 2022. Cela complète le traitement existant de l'usine du Tallud (Charbons actifs et ultrafiltration).

► SUIVI DES NITRATES

Pour 2025, le taux de nitrates est stable, de l'ordre de 26 mg/L. Un pic est enregistré à 36 mg/L début Novembre. L'eau est conforme à la norme de potabilité. Il n'y a pas de traitement spécifique à usine du Tallud. Sur ce seul paramètre, le maintien de ces taux contribue à assurer la pérennisation de l'exploitation de la ressource.

► SUIVI DE LA TURBIDITÉ ET DE LA BACTÉRIOLOGIE

Lors d'événements pluvieux intenses, des pics de turbidité (particules de sols dans l'eau) s'opèrent, expliqués par la faible profondeur de la ressource. L'usine de filtration, au Tallud, corrige ce paramètre. En même temps, la bactériologie doit être surveillée attentivement : la turbidité peut être vectrice d'un développement bactérien qui, trop important, compromettrait la production d'eau potable. Début Mai, la pluviométrie sur des sols peu couverts (50 mm en 8 jours) a entraîné la turbidité de l'eau et sa non-conformité temporaire au regard de bactériologie (Coliformes, Escherichia Coli, Entérocoques).

La couverture des sols et le maintien des prairies permanentes est en conséquence la meilleure protection contre la turbidité.

Pour toute information, contactez-nous :



Service protection de la ressource du SECO
05 49 06 96 69
re-sources@syndicat-seco.com

Le programme Re-Sources est financé par :

